

INFORMATIONS POUR MARS 2026 – N°100

Paroisse Saint-Martin-du-Sampzon

Communauté locale de Font Vive : Comps,
Grospierres,
Saint-Alban-Auriolles

Communauté locale de Ruoms : Chapias, Chauzon,
Labeaume, Pradons, Ruoms, Sampzon

Communauté locale de Vallon : Lagorce, Vallon,
Salavas

La fête des rameaux

Dans le calendrier liturgique chrétien, le dimanche des Rameaux précède le dimanche de Pâques et marque l'entrée dans la Semaine sainte. Dans la tradition juive, les rameaux de palmier et le mot *Hosanna* évoquent la fête juive des récoltes *Souccot* mentionné dans le livre du Lévitique. L'évènement est narré dans les quatre Evangiles. La fête des Rameaux est ambiguë, elle est à la fois glorieuse et douloureuse. En effet, elle commémore deux événements apparemment contradictoires : l'entrée solennelle et triomphale de Jésus à Jérusalem, et l'annonce de sa passion et sa mort sur la croix.

Peu avant la fête de la Pâque juive, Jésus décide de faire une entrée solennelle dans Jérusalem pour déclarer qu'il est le Messie annoncé par les écritures. Il envoie deux de ses disciples chercher à Bethphagé un ânon. Le Christ choisit cette humble monture, comme l'avait prédit le prophète Zacharie, pour annoncer le caractère pacifique et spirituel de son règne. Une foule nombreuse venue de toute la Judée et la Galilée pour la Pâque, l'accueille en déposant des vêtements sur son chemin et en agitant des branches coupées aux arbres, ou des rameaux.

Dans le rite catholique, la célébration commence à l'extérieur de l'église avec la bénédiction des rameaux puis la lecture par le prêtre ou le diacre du récit de l'entrée à Jérusalem. La foule pénètre ensuite dans l'édifice pour célébrer la Passion du Christ.

Autrefois, les branches de palmier étaient utilisées lors du dimanche des Rameaux pour commémorer l'entrée de Jésus à Jérusalem, où, comme nous l'avons vu précédemment, la foule les agitait en signe de victoire et de reconnaissance du Messie. Dans l'Antiquité, la palme est un symbole de victoire et de triomphe. Dans le contexte chrétien, elle représente la victoire de Jésus sur la mort et son triomphe final sur le péché et la mort, anticipant la résurrection. Dans le sud de l'Ardèche, on utilise plus souvent des rameaux d'olivier, de buis ou de laurier. Dans le monde méditerranéen, l'olivier est un symbole fort de paix et de réconciliation. Il rappelle le désir de paix que Jésus apporte à l'humanité. Le buis, espèce relativement commune dans notre département et facilement cultivable, a aussi pour caractéristique d'être très résistant et toujours vert, faisant de lui un symbole d'immortalité, d'éternité. Enfin, le laurier évoque la gloire éternelle et la victoire spirituelle, liées à la résurrection de Christ. Selon la coutume, les rameaux bénis doivent être



conservés dans les maisons jusqu'à l'année suivante. Traditionnellement, les rameaux secs sont brûlés, non jetés, le mercredi des Cendres

Ha ...un dernier détail mais qui a son importance, vous connaissez sans doute le dicton : « *S'il pleut le jour des Rameaux, année de pluie.* » Alors prions pour que le dimanche 29 mars...il fasse beau !

Renaud MARC

Proposition pour vivre le Carême comme un catéchumène...

Le Service Diocésain de Formation a élaboré un parcours simple de Carême autour des évangiles des 3ème, 4ème et 5ème dimanche de Carême.

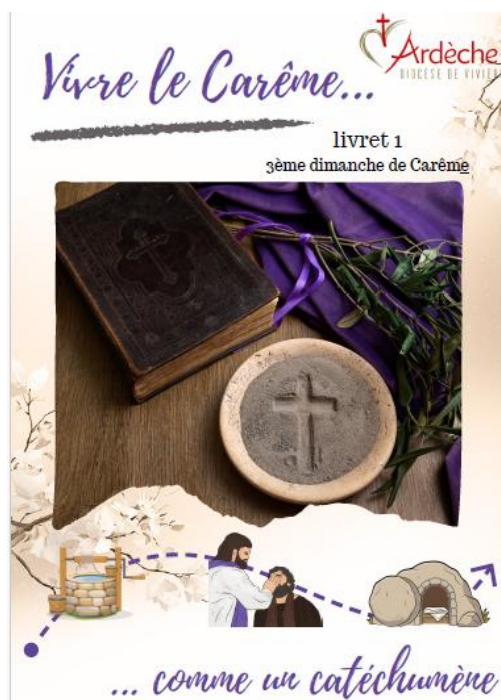
Il s'intitule "**Vivre le Carême comme un catéchumène**".

Les textes de la liturgie correspondent cette année aux textes des scrutins, une belle opportunité pour que les communautés chrétiennes se laissent transformer par l'arrivée des catéchumènes et vivent un temps de carême autrement.

Nous vous proposons de vivre un temps de partage avant les messes des dimanches :

8, 15 et 22 mars à la maison de la paroisse à Ruoms, de 9h à 10h15.

Chaque équipe de liturgie assurera l'animation de ce temps.



Roselyne TALAGRAND, Animatrice en pastorale paroissiale

Funérailles :

7 janvier à Vallon-Pont-d'Arc : Christiane MARQUET née Maxant, 93 ans

16 janvier à Lagorce : Fernande FABRE née Chauillac, 91 ans !

22 janvier à Comps : Gérard BERTRAND, 81 ans

7 février à Chauzon : Suzanne LAYOT née Arnaud, 92 ans

13 février à Chapias : Georges LESTRA, 88 ans

14 février à Labeaume : Gilberte VERGER née Gubern, 96 ans

19 février à Ruoms : Marc BALAZUC, 95 ans

2 mars à Pradons : Albertine RIEU née Sabaton, 93 ans

AGENDA DE MARS 2026

Messes et Activités paroissiales – **Dimanches** et Semaines

Vendredi 27 février : 11h00 – messe à Ruoms
15h30 – messe au Méridien

Samedi 28 février : 11h00 – messe à Ruoms

9h30 - 11h30 : permanence comme toutes les semaines

17h00 : messe anticipée à Lagorce

Dimanche 1 mars : 10h30 – messe à Ruoms

Mercredi 4 mars : 11h00 – messe à Ruoms

Jeudi 5 mars : 16h00 – messe à Ruoms et à 16h30 temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession à Ruoms

Vendredi 6 mars : 11h00 – messe à Ruoms

Samedi 7 mars : 11h00 – messe à Ruoms

9h30 à 16h30, à Viviers – journée des futurs mariés

9h30 / 11h30 : permanence à la maison de la paroisse comme tous les samedis

13h30 – 3^{ème} étape de la préparation du baptême des enfants d'âge scolaire, à Viviers

17h00 – messe anticipée à Chauzon

Dimanche 8 mars : 10h30 – messe à Ruoms

3^{ème} dimanche de Carême, de 9h à 10h15, temps de réflexion Carême, maison de la paroisse

Mardi 10 mars : 16h00 – messe à Ruoms

Mercredi 11 mars : 11h00 – messe à Ruoms

Jeudi 12 mars : 16h00 – messe à Ruoms et à 16h30 temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession à Ruoms

18h45 – soirée CCFD à la maison St-Joseph de ND de Bon Secours (en face de la basilique),

Vendredi 13 mars : 10h30 – messe à l'hôpital de Vallon

Samedi 14 mars : 11h00 – messe à Ruoms

17h00 – messe anticipée à Vallon-Pont-d'Arc

Dimanche 15 mars : 10h30 – messe à Ruoms

4^{ème} dimanche de Carême, de 9h à 10h15, temps de réflexion Carême, maison de la paroisse

Mardi 17 mars : 16h00 – messe à Ruoms

Mercredi 18 mars : 11h00 – messe à Ruoms

Jeudi 19 mars : 16h00 – messe à Ruoms et à 16h30 temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession à Ruoms

Vendredi 20 mars : 11h00 – messe à Ruoms

Samedi 21 mars : 11h00 – messe à Ruoms

17h00 – messe anticipée à Saint-Alban-Auriolles

Dimanche 22 mars : 10h30 – messe à Ruoms

5^{ème} dimanche de Carême, de 9h à 10h15, temps de réflexion Carême, maison de la paroisse

Mardi 24 mars : 16h00 – messe à Ruoms

Mercredi 25 mars : 11h00 – messe à Ruoms

18h30 – célébration pénitentielle à Ruoms

Jeudi 26 mars : 16h00 – messe à Ruoms et à 16h30 temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession à Ruoms

Vendredi 27 mars : 10h30 – célébration œcuménique de Pâques à l'hôpital de Vallon-Pont-d'Arc

15h30 – célébration œcuménique de Pâques au Méridien

20h30 – à ND de Bon Secours, célébration de la Miséricorde

Samedi 28 mars : 11h00 – messe à Ruoms

17h00 – montée au Calvaire de St-Alban-Auriolles, puis messe anticipée des Rameaux (à l'église en cas de mauvais temps)

Dimanche 29 mars : 10h30 – messe à Ruoms et bénédiction des Rameaux

Mardi 31 mars : 9h30 à Viviers – Messe Chrismale à la cathédrale

Mercredi 1 avril : 9h00 – messe à Ruoms

Jeudi 2 avril - Jeudi Saint : 18h30 à Saint-Alban – célébration de la Cène

Vendredi 3 avril - Vendredi Saint : 15h00 – Chemin de Croix à Ruoms et à Chauzon (la préparation peut être utilisée dans d'autres églises)

18h30 – à Vallon-Pont-d'Arc, célébration de la croix

Samedi 4 avril – Samedi Saint : 21h00 à Ruoms – veillée pascale

Dimanche 5 avril : 10h30 à Ruoms, messe de Pâques célébrée par Monseigneur Giraud, évêque du diocèse

Jeudi 9 avril : 14h00 – rencontre de l'EAP

Samedi 11 avril : 9h30 / 11h30 – préparation au baptême des bébés (jusqu'à 3 ans)

Dimanche 12 avril : 10h30 – messe à Ruoms avec étape rituelle de préparation au baptême des bébés

Mardi 14 avril : 9h00 – messe à Ruoms

Pour joindre la paroisse :

Curé : Père Claude BOURG – Tél. 07 89 84 96 74 – Courriel : claud.bourg@yahoo.fr

Presbytère de RUOMS : 9 rue des Tournelles – 07120 RUOMS – Tél. 04 75 39 62 54

Diacre permanent : Bernard COMPAGNON - compagnon.bernard07@orange.fr

Diacre permanent : Jean-Luc SCHAACK – 06 59 11 02 10 – jlschaack@gmail.com

Animatrice laïque en Pastorale : Roselyne TALAGRAND – Tél. 06 76 93 06 10 – talagrandmichel@wanadoo.fr



Secrétariat : Maison paroissiale - 1 Place Général De Gaulle 07120 RUOMS
Tél. 04 75 39 79 70 (répondeur) - Adresse électronique : parstmartin@wanadoo.fr

Permanence : samedi de 9h30 à 11h30

Site de la paroisse sur Internet : www.stmartindusampzon.com

et sur Facebook : <https://www.facebook.com/stmartindusampzon>

Site du diocèse de Viviers : <http://ardeche.catholique.fr>